

220C2846
FR0012789667-FS0844

3 août 2020

Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 233-7 du code de commerce)

AMPLITUDE SURGICAL

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 août 2020, la société par actions simplifiée Eximium¹ (9 place Jules Nadi, 26100 Romans) a déclaré avoir franchi en hausse, le 31 juillet 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société AMPLITUDE SURGICAL et détenir 2 580 883 actions AMPLITUDE SURGICAL représentant autant de droits de vote, soit 5,40% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions AMPLITUDE SURGICAL hors et sur le marché.

¹ Contrôlée par M. Michel Baulé.

² Sur la base d'un capital composé de 47 804 841 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.